



## **DÉVELOPPER LE VÉLOTOURISME** avec votre office de tourisme

Vous voulez accroître le nombre de touristes accueillis dans votre structure?

Vous voulez valoriser les atouts de votre territoire et contribuer à son développement économique?



L'ADEME peut vous aider financièrement.

## Le tourisme à vélo est un véritable levier d'attractivité pour les territoires :



+11 %\* de fréquentation des itinéraires EuroVelo entre 2021 et 2022

68 €\* / jour de dépense moyenne (+ 24 % par rapport à la dépense moyenne des touristes en France)

## **Devenez ACCUEIL VÉLO:**

- Vous intégrez un réseau national fort de 6 400 établissements référencés.
- Vous gagnez en visibilité avec la géolocalisation et la valorisation de votre établissement sur www.francevelotourisme.com, ainsi qu'au sein de topoguides vélo, de dépliants touris-
- Vous attirez une nouvelle clientèle en recherche d'un accueil personnalisé et de qualité;
- Vous vous démarquez par des équipements et des services adaptés et de qualité.



<sup>\*</sup>Source : Étude « Impact économique et potentiel des usages du vélo en France en 2020 »







## Comment être accompagné?

L'ADEME vous aide à financer des équipements et des services grâce au programme « Développer le Vélotourisme » :

- Emplacements de stationnement vélo (à minima 5 pour être Accueil Vélo);
- Bornes de recharge pour vélos à assistance électrique (VAE);
- Consignes à bagages sécurisées ;
- Bornes de gonflage;
- Bornes d'autoréparation;
- Bornes multifonctions.

Jusqu'à maximum de prise en charge du montant HTR\* (plafonnée selon équipement). \* HTR = Hors Taxe Récupérable.



Contactez le référent Accueil vélo de votre territoire pour vérifier votre éligibilité et...

... connectez-vous sur « Développer le vélotourisme » sur la plateforme AGIR pour consulter le cahier des charges.

